

PELERINAGE A PARIS

« Pèlerins de l'espérance »

Lundi 21 - Jeudi 24 avril 2025
4 jours/3 nuits



BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION

(Bulletin valable pour UN SEUL PELERIN – Photocopie du bulletin acceptée)

NOM (en majuscule) : Prénom :.....
Adresse :
Code Postal : Ville : Nationalité
N°Téléphone : N° Portable :
Courriel/Mail : Date de naissance :

- Chaque pèlerin doit se munir **d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité.**
Numéro de votre pièce d'identité **Date d'expiration** : ____ / ____ / ____
- *Merci de joindre, à ce bulletin d-inscription, **une photocopie de cette pièce d'identité.***
- *Merci d'avoir avec vous, **votre pièce d'identité ainsi que votre carte vitale.***

Cocher Chambre double : 1 lit (grand lit) ou 2 lits

Demande à partager la chambre avec:

ou Chambre individuelle (+supplément 30€ (**payer à inscription**))

EN CAS D'URGENCE, prévenir M, Mme, Mlle :

Adresse :

Code Postal et Ville

Téléphone : Portable :

Règlement : → à **l'inscription acompte de 150 € par personne (ou 180€ si chambre individuelle)**

→ **solde avant le 30 mars 2025** → Chèque à l'ordre de «AD48 Pèlerinages»

Santé : - prière de préciser si vous avez des particularités de type allergies alimentaires, diabète, ou autres.

Je certifie que mon état de santé est compatible avec les activités physiques prévues au programme.

Droit à l'image : des photos seront faites et pourraient être utilisées par le service de Communication et de Pèlerinages du diocèse. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur les photos diffusées, merci de nous prévenir.

Données personnelles : j'autorise le service des Pèlerinages de Mende à utiliser mes données personnelles pour transmettre toute information relative aux pèlerinages et aux activités pastorales.

Je n'autorise pas le service des Pèlerinages de Mende à utiliser mes données personnelles.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de participation (site du diocèse)

Pensez à garder une copie de ce document.

Fait à le...../...../...../

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

à retourner à l'adresse ci-dessous : Service des Pèlerinages, ou par mail

CONDITIONS PARTICULIERES DE PARTICIPATION

=====

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 21 mars 2025**(S'inscrire dès que possible et sous toute réserve de disponibilité)***Vous serez considérés inscrits dès réception de ce bulletin, accompagné du chèque d'acompte.**Les inscriptions sont prises en compte dans l'ordre de réception du courrier.*

Logement Maison Massabielle 1 rue Auguste Rey 95390 St Prix

Lieu de départ : MENDE Dépôt Hugon 13 rue de la Tendelle ZAE Causse d'Auge**TARIF PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE** (chambre à 2 lits)

- ✓ **342** sur une base de 40 personnes
- ✓ **386** sur une base de 30 personnes
- ✓ **420** sur une base de 25 personnes

54 € Supplément chambre individuelle (très peu de chambres)Du lundi 15 avril (Départ de Mende, dépôt cars Hugon
retour le Jeudi 24 avril en soirée.

Date limite d'inscription le 21 mars 2025.

RÈGLEMENT✓ 1^{er} versement : **à l'inscription****150 €** (+ Supplément chambre individuelle) (joindre le chèque à l'inscription)✓ Solde **avant le 25 mars 2025** (suivant le nombre de participants que nous vous communiquerons)Chèques à l'ordre de « **AD 48 Pèlerinages** »**CONDITIONS ANNULATION :**

- ✓ Annulation : signaler aussitôt, au service des pèlerinages.
- ✓ Frais d'annulation : 30 € non remboursables (sauf si remplaçant)
- ✓ A 15 jours du départ : 25% du montant total du voyage
- ✓ A 8 Jours du départ 50%
- ✓ 24 H avant le départ 100 %

CES PRIX COMPRENNENT :

- ✓ Le trajet en autocar
- ✓ Le séjour en pension complète du Lundi 21 avril repas du soir au Jeudi 24 petit-déjeuner, en chambre double.
- ✓ Entrées aux différents sites prévus dans le programme.
- ✓ Les dons aux intervenants
- ✓ Les taxes locales.
- ✓ Le livret du pèlerin, un foulard.
- ✓ L'assurance : assistance multirisque et rapatriement.

CES PRIX NE COMPRENNENT PAS :

- ✓ Les extras, boissons, cafés et toutes dépenses d'ordre personnel
- ✓ Le pique-nique du lundi midi.
- ✓ Le repas de midi jeudi lors du retour.
- ✓ Les entrées autres que les sites indiqués au programme.
- ✓ Les quêtes aux messes, dons aux communautés...
- ✓ Toutes prestations non mentionnées dans la rubrique « CE PRIX COMPREND ».

NOTA : La « Direction Diocésaine » se réserve le droit d'annuler le pèlerinage si le nombre de pèlerins inscrits est inférieur à 25. Le programme est non contractuel et peut-être modifié selon les besoins.